

Le 2 novembre 2020

Province de Québec
Conseil municipal de la Municipalité de
Saint-Louis-du-Ha ! Ha !

À une session ordinaire du conseil municipal de notre localité, tenue au lieu ordinaire des sessions, le lundi 2 novembre à 20h00, à huit clos sous la présidence de madame la mairesse Sonia Larrivée, sont présents les conseillers suivants :

Madame Mélissa Lord
Monsieur Patrick Beaulieu
Monsieur Roberto Pelletier
Monsieur Frédéric Beaulieu
Monsieur Gilles Dumont

Siège numéro 2 vacant

Assiste également à la séance du conseil, madame Dominique Michaud, directrice générale/secrétaire-trésorière.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie du projet de procès-verbal ont été remises 72 heures avant la journée de cette séance.

1. MOT DE BIENVENUE

Madame la mairesse souhaite la bienvenue à tous les membres présents et à tous ceux et celles qui composent l'assistance.

2. CONFORMITÉ DU QUORUM

La présidente de l'assemblée vérifie le quorum requis et déclare la session ouverte.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROJET ORDRE DU JOUR

2 NOVEMBRE 2020 À 20h00

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Conformité du quorum
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Période de questions (sur les points inscrits à l'ordre du jour seulement)
- 5- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2020
- 6- Suivi des dossiers
- 7- Approbation des comptes et déboursés
- 8- Correspondance
- 9- Affaires financières
 - a. Dépôt de la liste des impayés
 - b. Avis de paiement Norda Stelo
 - c. Résolution pour augmentation marge de crédit
- 10-Loisirs, cultures et vie communautaire
 - a. Résolution pour engagement techniciens en loisirs (2)
 - b. Eau potable Salle municipale
- 11-Travaux publics
 - a. 2^e affichage poste de contremaître aux travaux publics
- 12-Urbanisme
- 13-Sécurité incendie
- 14-Varia
 - a. Demande contribution et d'autorisation Guignolée
 - b. Condoléances du conseil – Père de Diane Bossé
- 15-Période de questions
- 16-Levée de l'assemblée

11-20-9167

Il est proposé par Mélissa Lors appuyé par Patrick Beaulieu et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté avec l'item « Varia » ouvert.

4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucunes questions

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2020

11-20-9168

- a) Dispense de lecture :
Chacun des membres du conseil municipal ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

- b) Commentaires et/ou corrections :

Il est proposé par Gilles Dumont appuyé par Frédéric Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers que les procès-verbaux de la réunion ordinaire du 5 octobre et que madame la mairesse et la secrétaire-trésorière soient par la présente résolution autorisés à les signer.

6. SUIVI DES DOSSIERS

- RIDT : Mélissa Lord a été faire la visite du plan.
- Club Quad : précision concernant la demande de modification du parcours dans le Vieux-Chemin. Des pancartes de signalisation devront être déplacées.
- Corporation des Hauts Sommets : l'entreprise Peterbilt ne déménagera pas. Il y a eu un renouvellement de leur bail pour 5 ans
- OH : édifice budget révisé pour un 35 logements pas de parking.

7. APPROBATION DES COMPTES ET DÉBOURSÉS

11-20-9169

Il est proposé par Frédéric Beaulieu appuyé par Patrick Beaulieu et résolu que ce conseil ratifie le paiement des dépenses effectuées au cours du mois de octobre 2020 totalisant une somme 258,298.11\$ ainsi que le rapport des salaires pour la période du 1^{er} octobre au 31 octobre 2020 totalisant une somme de 25,461.12\$

Que ce conseil approuve la liste des comptes à payer inscrits au rapport des impayés et déboursés directs en date du 31 octobre 2020 et autorise les paiements de ces déboursés.

8. CORRESPONDANCE

La Mairesse présente aux membres du conseil la correspondance reçue au courant du mois d'octobre 2020.

9. AFFAIRES FINANCIÈRES

a. Dépôt de la liste des impayées

11-20-9170

ATTENDU qu'en vertu de l'article 1022 du *Code municipal du Québec*, la secrétaire trésorière doit soumettre un état mentionnant les immeubles en défaut de paiement

ATTENDU qu'en vertu du même article, le conseil municipal doit approuver cette liste

ATTENDU qu'en vertu de l'article 1023 du même Code, le secrétaire trésorier doit soumettre cette liste à la MRC;

ATTENDU qu'une liste abrégée devra aussi être déposée au Centre de service scolaire du territoire

En CONSÉQUENCE, il est proposé par Robertson Pelletier et appuyé par Mélissa Lors et résolu de recevoir la liste, d'approuver celle-ci et de la transmettre aux organismes mentionnés.

b. Avis de paiement BML (prolongement rue Pelletier)

11-20-9171

Il est proposé par Gilles Dumont et appuyé par Roberto Pelletier et résolu d'effectuer le déboursé à BML selon la demande paiement progressif #5 au montant de 144 449.47 \$ qui avait pour but de faire la réfection et de prolonger la rue Pelletier et signée le 3 août 2020 entre les parties.

c. Résolution pour augmentation marge de crédit

11-20-9172

CONSIDÉRANT qu'en début d'année 2020, le déficit de l'année précédente n'a pas été prévu au budget en cours OU consolidé par règlement d'emprunt selon l'article 957.4 du *Code municipal du Québec*;

CONDIDÉRANT qu'il y a eu des pertes de revenus et des augmentations de dépenses dû aux circonstances actuelles de l'état d'urgence sanitaire;

CONSIDÉRANT que certains montants à recevoir ont été reportés;

Il est proposé par Mélissa Lord, appuyé par Roberto Pelletier et résolu de faire les démarches en vue d'augmenter la marge de crédit actuelle, d'autoriser la direction générale et la mairesse à faire la demande et à signer pour et au nom de la municipalité la documentation nécessaire.

10. LOISIRS ET CULTURES

a. Résolution pour engagement techniciens en loisirs (2)

11-20-9173

Il est proposé par Frédéric Beaulieu appuyé par Gilles Dumont et résolu de faire l'engagement d'une personne à temps plein M. Dave Hammond et une autre à temps partiel Mme Catherine Soucy pour le Centre de Loisirs et ce, aux conditions salariales négociées entre les parties et pour la durée hivernale 2020-2021.

b. Eau potable salle municipale

11-20-9174

ABROGÉ

11. TRAVAUX PUBLICS

a. 2^e affichage du poste de contremaître des travaux publics

11-20-9175

Il est proposé par Mélissa Lord appuyé par Frédéric Beaulieu et résolu de procéder à un 2^e affichage du poste de contremaître aux travaux publics puisqu'aucun curriculum vitae n'a été reçu lors du 1^{er} affichage.

12. URBANISME

13. VARIA

a. Demande contribution et d'autorisation Guignolée

11-20-9176

Il est proposé par Mélissa Lors appuyé par Gilles Dumont et résolu de permettre au comité de la Guignolée de Saint-Louis-du-Ha!-Ha! à organiser l'événement comme par les années passées en permettant un pont payant qui respecte les normes sanitaires et de faire la collecte de denrées non périssables sur notre territoire.

Il est de plus résolu de contribuer à l'organisme au montant de 200 \$ afin de maintenir le service pour la collectivité de la municipalité.

b. Condoléances du conseil – Père de Diane Bossé

Il est adopté à l'unanimité que le conseil offre ses condoléances à Madame Diane Bossé coordonnatrice aux loisirs, ainsi qu'aux membres de sa famille, suite au décès de son père, Monsieur Gaétan Bossé.

11-20-9177

Je Patrick Beaulieu conseiller, donne avis de motion qu'il sera présenté lors d'une réunion du conseil ultérieure, les prévisions budgétaires 2021 ainsi que le plan triennal d'immobilisations.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

La séance étant à huit clos, aucune question n'est posée.

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 21h32

Sonia Larrivée

Mairesse

Dominique Michaud

DG et Secrétaire-trésorière